



LE CHARDONNET



“Tout ce qui est catholique est nôtre”

Louis Veuillot

L'Étoile du matin

L'Église, dans sa liturgie, célèbre chaque année les différents anniversaires de Jésus pour nous permettre de méditer sur ses mystères, de connaître plus intimement le Verbe Incarné, de l'aimer davantage et de le suivre plus fidèlement.

Pendant l'Avent, elle veut nous faire partager les sentiments des patriarches et des prophètes qui aspiraient à la venue du Messie après le péché originel, nous inciter à faire dans nos cœurs plus de place au Sauveur et nous disposer ainsi à la fête de Noël.

En effet, si le Fils de Dieu s'est fait homme, il y a deux mille ans, c'est pour nous sauver, pour purifier nos âmes de nos fautes et en prendre possession par sa grâce. La grâce de Noël est proprement cette naissance spirituelle de Jésus en nous et elle sera d'autant plus abondante que nous serons mieux disposés à la recevoir, par la contrition de nos péchés et par un grand désir d'accueillir le Sauveur.

Sa venue avait été prophétisée juste après le péché originel quand Dieu, dans sa miséricorde, avait annoncé une femme qui combattrait le Serpent jusqu'à lui écraser la tête. C'est la Vierge dont le prophète Isaïe parla, sept cents ans avant la

naissance de Jésus : « Voici que la Vierge concevra et enfantera un Fils ; et il sera appelé Emmanuel » (Is 7/14), c'est-à-dire Dieu avec nous. Ce fils devait naître à Bethléem, comme le prophète Michée l'avait annoncé, lui aussi sept siècles auparavant (Mic 5/1). Jésus donna ainsi, par l'accomplissement de toutes les prophéties, une première preuve de sa divinité.

La Vierge Marie est cette Femme qui doit avoir une importance fondamentale dans le mystère de notre salut. D'elle est né le Sauveur et c'est elle qui nous conduit à lui. Voici pourquoi au début de l'Avent, l'Église fête son immaculée conception, nous rappelant sa victoire sur le démon et son rôle capital dans notre combat spirituel et dans les luttes de l'Église.

Par elle, l'Église a toujours triomphé de ses ennemis et dans les ténèbres actuelles, c'est par elle que sera détruit le virus du modernisme qui ronge de l'intérieur le Corps mystique du Christ. Elle est « terrible comme une armée rangée en bataille » et en coopérant intimement à l'œuvre de la rédemption, elle nous a mérité, d'un mérite de convenance, toutes les grâces que Jésus nous a obtenues en stricte justice. Au pied de

la Croix, nous sommes devenus ses fils et dans la mesure où nous la reconnaissons pour mère, elle nous communique les grâces nécessaires pour nous aider à vaincre nos passions désordonnées, nos vices, nos péchés. C'est elle qui écrase la tête de l'ennemi infernal et avec elle la victoire est assurée.

Si l'Église nous demande de faire pénitence pendant l'Avent, cette pénitence est tempérée par notre joie, fondée sur une grande espérance : le Sauveur est proche et il est vainqueur du démon, du péché et de la mort. Ces sentiments doivent être bien présents dans nos âmes, surtout à la triste époque où nous vivons. Quand les ténèbres sont les plus épaisses, l'aube n'est pas loin. La Vierge Marie est l'Étoile du Matin qui prépare la venue de Jésus.

Laissons-nous transformer par elle pour qu'elle nous prépare à la belle fête de Noël, nous conduise à une union toujours plus grande avec Jésus et nous rende dociles entre ses mains pour l'instauration du règne de son divin Fils dans la cité. Ainsi pourra se réaliser sa promesse : « A la fin mon Cœur immaculé triomphera ».

Abbé Pierpaolo Maria PETRUCCI

SOMMAIRE

PAGE 1 - Éditorial

par M. l'abbé Pierpaolo Maria Petrucci

PAGE 2 - La date de la Nativité. La naissance de Jean-Baptiste et celle de Jésus

par Bruno Bioul, archéologue

PAGE 7 - Le bienheureux Joseph Gros, martyr de la Révolution

par Vincent Ossadzow

PAGE 10 - Dans l'ombre et l'amitié de Monseigneur Lefebvre, l'abbé Victor-Alain Berto (1)

par M. l'abbé Jean-Pierre Boubée

PAGE 14 - Ce monde recréé par l'homme à son image et à sa ressemblance...

par Michel Fromentoux

PAGE 16 - Activités de la paroisse

La date de la Nativité¹

La naissance de Jean-Baptiste et celle de Jésus

Par Bruno Bioul, archéologue

La simple lecture des évangiles suffit pour relever qu'ils ne disent pas en quelle saison ni à quel mois est né Jésus. En revanche, Jean (XVIII, 28 ; XIX, 14) rapporte qu'il mourut la veille de la Pâque, fête qui, dans le calendrier hébraïque, se célébrait pendant huit jours, à partir du 14^e jour du mois de nisân (mars/avril). Il faut noter aussi que les tout premiers chrétiens se sont assez peu préoccupés de fixer une date pour célébrer la naissance de Jésus, privilégiant plutôt la commémoration de sa mort et de sa résurrection. Néanmoins, dès la fin du II^e siècle, certains d'entre eux, s'attachant à fixer la date de la mort de Jésus au 25 mars, c'est-à-dire le même jour que l'Annonciation (et sa conception), en conclurent qu'il était né neuf mois plus tard, le 25 décembre.

Qu'en est-il réellement ? Existe-t-il des raisons solides qui nous permettent d'adhérer en toute confiance à cette conclusion multiséculaire ? Nous tenterons ici de proposer quelques pistes de réflexion, des raisonnements basés sur des faits précis afin de démontrer que l'examen combiné de l'évangile selon saint Luc et des sources textuelles juives et chrétiennes permet effectivement de considérer que le jour anniversaire de la Nativité est, dans toutes ses composantes, *a minore* tout à fait vraisemblable, et que cette vraisemblance est historiquement acceptable.

Certes, il n'existe aucun document officiel attestant l'avènement de Jésus à Bethléem : pas de certificat de naissance ni de document administratif relevant d'une instance autorisée. Si l'un de ces documents a jamais existé, il a malheureusement disparu. Mais c'est le cas de tous les hommes du passé. Nous ne possédons pas le certificat de naissance d'Alexandre le Grand ou de Jules César, encore moins de Vercingétorix. Et pourtant, nous savons qu'ils ont bel et bien existé grâce à des témoignages écrits et matériels. Il en va de même pour Jésus de Nazareth. Nous possédons à son sujet plusieurs attestations écrites de son existence : quelques passages et mentions chez des auteurs polythéistes du début du II^e s.

(Pline le Jeune, Tacite, Suétone, Galien, etc.), juifs (Flavius Josèphe, le Talmud de Babylone), dans le Nouveau Testament et chez les premiers écrivains chrétiens (I^{er}-II^e s.). Il ne faut pas écarter d'un revers de main les témoignages de ces derniers sous prétexte qu'ils ont été écrits par des croyants. Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que ces hommes devaient se défendre d'un certain nombre d'attaques de la part d'adversaires hostiles, et ils se devaient d'apporter à leur conviction religieuse toute la légitimité requise pour échapper aux reproches d'athéisme, d'insubordination, d'infanticide, de complot contre l'État, et autres accusations de crime de lèse majesté.

Beaucoup d'entre eux étaient des citoyens romains ou des étrangers cultivés, issus parfois d'une école philosophique prestigieuse ou occupant des fonctions importantes dans l'administration romaine. Ce n'étaient pas des illuminés ou des fanatiques, prêts à mettre l'empire à feu et à sang pour faire triompher leurs idées. Ils souhaitaient ardemment que leur société change, que le sort des plus démunis s'améliore et que l'esprit de leurs concitoyens s'élève. Cet idéal était incarné par Jésus-Christ, et c'est tout naturellement que, convaincus par son enseignement d'amour, ils prirent sa défense pour ce qu'ils estimaient être le plus grand bien de l'humanité.

La naissance de Jésus nous est rapportée par deux évangélistes en particulier, saint Matthieu et saint Luc. Ce dernier a travaillé comme un véritable historien, en recherchant les témoignages directs (écrits et oraux) auprès de ceux qui avaient vécu les événements rapportés dans les évangiles (c'est ce qu'il dit dans son prologue). Ces derniers sont d'ailleurs reconnus aujourd'hui comme de véritables "biographies", à l'instar de celles qui ont été écrites par des histo-

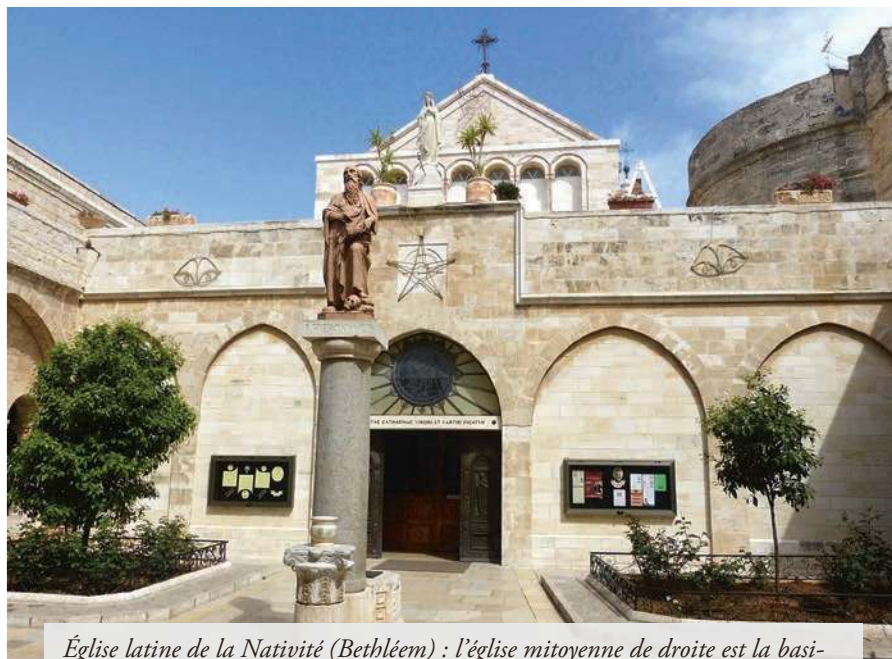
¹ Cet article a été retravaillé à partir de l'ouvrage *Les Évangiles à l'épreuve de l'histoire*, éditions Artège, Paris, 2018. Dans cet essai, nous nous sommes efforcés de montrer que les événements présentés dans les récits évangéliques (en particulier chez Luc et chez Jean) sont, au regard de ce que l'Histoire est à même de reconstituer, vraisemblables ou crédibles. En d'autres termes, nous n'avons pas affaire à des inventions pures et simples, imaginées par des hommes aux intentions mal définies, qui ont vécu bien longtemps après les faits, mais au contraire, on trouve dans ces récits des situations, des événements, des pratiques, des lieux et des personnages qui sont conformes à ce que les historiens spécialistes de cette période ont reconnu grâce à l'étude des documents des I^{er} et II^e siècles apr. J.-C. Par conséquent, les évangiles ne peuvent en rien avoir été inventés de toute pièce car leur rédaction exigeait des connaissances précises du contexte historique, socio-économique et religieux de la Palestine d'avant la destruction du grand temple de Jérusalem que ne pouvait avoir un (ou des) rédacteur(s) ayant vécu après la première révolte juive (66-73) et vivant dans une région étrangère.

riens et biographes gréco-romains ou juifs. La grande différence est qu'au moment où les évangiles sont écrits, Jésus est encore largement inconnu.

L'apport des calendriers de Qumrân

L'évangile de Luc débute donc par ces deux événements que sont la naissance de Jean-Baptiste et celle de Jésus (Lc I, 5 ; II, 20), en donnant des informations à caractère historique qui doivent être traitées de concert car, comme nous allons le constater, leur enchaînement prend beaucoup plus de relief quand on les insère dans une trame spatio-chronologique plus large qui en fait un récit tout à fait cohérent.

Tout se passe « aux jours d'Hérode » (Lc I, 5). Nous sommes donc à la fin du I^{er} siècle av. J.-C.² : le règne d'Hérode le Grand (40-ca 4 av. J.-C.) s'achève dans la brutalité et le sang, la terrible maladie du souverain ne faisant qu'exacerber son ressentiment envers ses adversaires, notamment les pharisiens. Luc commence son évangile en parlant de la naissance de Jean-Baptiste. Ce dernier est le fils de Zacharie, un prêtre de la classe d'Abia, et d'Élisabeth, une descendante d'Aaron,



Église latine de la Nativité (Bethléem) : l'église mitoyenne de droite est la basilique de la Nativité (en possession des orthodoxes)

le frère de Moïse. Zacharie officiait dans le grand temple de Jérusalem où chacune des 24 classes assurait le service deux fois par an, pendant une semaine, de sabbat à sabbat. Cette répartition des tours de service établie par David était toujours en vigueur sous le règne d'Hérode, et c'est pourquoi Luc se sert de cette donnée pour situer la naissance de Jean-Baptiste. La classe de Zacharie commençait son service au Temple la première partie du troisième mois, c'est-à-dire celui de *sivân* (mai/juin) – le premier mois de l'année étant celui de *nisân* (mars/avril) selon le calendrier religieux (Ex XII, 2) – et la seconde partie du huitième mois, celui de *marheshvân* (octobre/novembre). Mais cette rotation se faisait sur six ans pour permettre aux 24 classes d'assumer le même nombre de semaines de garde. Par conséquent, les tours de garde ne tombaient jamais la même semaine ni le même mois d'une année sur l'autre au cours de ce cycle.

C'est donc lors de son service au Temple que Zacharie voit l'ange Gabriel qui lui annonce qu'Élisabeth va tomber enceinte et donner naissance à un fils qui s'appellera Jean.

Au sixième mois à dater de la conception de Jean-Baptiste, l'ange Gabriel est « envoyé par Dieu dans une ville de Galilée, du nom de Nazareth, à une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph, de la maison de David ; et le nom de la vierge était Marie » (Lc I, 26-27). Marie tombe donc enceinte à son tour, six mois après sa parente.

Si nous considérons que le décompte se fait à partir du mois de *sivân*, l'Annonciation se produit au mois de *kisleu* (novembre/décembre) ; s'il s'agit plutôt du mois de *marheshvân*, elle s'effectue alors au mois de *Iyyâr* (avril/mai). Arrivée à son terme, Élisabeth accouche de son fils Jean, soit au mois de *adar* (février/mars) soit au mois de *ab* (juillet/août), et six mois plus tard, Marie met au monde son fils premier-né, Jésus, c'est-à-dire durant le mois de *elul* (août/septembre) ou au cours de celui de *shebat* (janvier/février). A priori, il n'y a aucun rapport avec le mois de décembre pour célébrer la Nativité.

² Il existe une incertitude quant à l'année de la mort d'Hérode : 4, 2 voire 1 av. J.-C.

Horaire des messes

Dimanche

- 8h00 : Messe lue
- 9h00 : Messe chantée grégorienne
- 10h30 : Grand-messe paroissiale
- 12h15 : Messe lue avec orgue
- 16h30 : Chapelet
- 17h00 : Vêpres et Salut du Très Saint Sacrement
- 18h30 : Messe lue avec orgue

En semaine

Messe basse à 7h45, 12h15 et 18h30. La messe de 18h30 est chantée aux fêtes de 1^{ère} et 2^e classe.



Champ des bergers (Bethléem)

les prêtres des 24 classes assuraient, à tour de rôle et pendant une semaine, et cela encore au temps de la naissance de Jean-Baptiste et de Jésus puisque les deux savants israéliens datent ce calendrier des années 50-25 av. J.-C. Puis en 2001, Shemaryahu Talmon publie d'autres calendriers « qumrâniens » qui permettent d'affiner le cycle de rotation des prêtres-sacrificateurs du grand temple. On découvre ainsi, grâce au fragment 4Q328 Fa, que la classe d'Abia était en charge au cours du troisième trimestre de la troisième année du cycle de six ans, ce qui place son service en septembre, pendant le mois de *tishri* (septembre/octobre).

En 1995, les savants Shemaryahu Talmon et Israel Knohl publient une étude portant sur un calendrier liturgique solaire découvert dans la grotte 4 près de Qumrân (4Q321-321a) qui est, pour l'essentiel, identique à celui que l'on trouve dans le premier livre d'*Hénoch* (72-82) ou dans celui des *Jubilées* (chap. 2 et chap. 6). L'année tropique qui y est suivie comporte 364 jours répartis en huit mois de trente jours, et quatre mois (le 3^e, le 6^e, le 9^e et le 12^e) de trente et un jours. Les douze mois sont organisés en quatre triades, et l'année est divisée en 52 semaines. Ce calendrier est articulé autour d'un cycle de six ans. Or, on y trouve incontestablement les dates du service au Temple que

Or, une tradition byzantine immémoriale fête la « Conception de Jean » le 23 septembre, et on célèbre sa naissance le 24 juin. Par conséquent, puisque, comme l'écrit saint Luc, le « sixième mois » après la conception de Jean, l'ange Gabriel apparut à la Vierge Marie, à partir du 23 septembre, ce sixième mois tombe autour du 25 mars (fête de l'Annonciation), et neuf mois plus tard, c'est le 25 décembre : Noël ou la Nativité. Nous avons ainsi des documents écrits contemporains des événements qui corroborent la vraisemblance de la Nativité le 25 décembre. Par conséquent, célébrer cette fête à cette date n'a rien d'incongru.

Mais on peut aller plus loin encore. Comme nous l'avons signalé plus haut, les premiers chrétiens se sont peu préoccupés de célébrer la naissance de Jésus, sa Nativité, d'une part parce que les persécutions dont ils étaient victimes les poussaient à être prudents et très discrets, mais d'autre part parce qu'ils jugeaient que sa résurrection était bien plus importante que sa naissance, car c'est sur elle que se fondait leur foi³. Et lorsqu'enfin, les premiers chrétiens ont cherché à fixer une date pour la naissance de Jésus, il faut admettre que ce ne fut pas une sinécure ! En effet, une tradition fort ancienne la situait un mercredi au début du mois d'avril (le 2 avril plus exactement) ; une autre le faisait naître le mercredi V des calendes d'avril, soit le 28 mars ; au V^e siècle, à Jérusalem, la Nativité était célébrée le 6 janvier avant de passer au 25 décembre à la fin du siècle. Alors pourquoi le 25 décembre fut-il finalement retenu ? Si l'on ignore ou si l'on récuse l'évidence historique établie grâce aux calendriers de Qumrân que nous venons de mentionner, la réponse quasi unanime est la suivante : le 25 décembre, jour du solstice d'hiver, a été choisi pour célébrer la Nativité de Jésus afin de contrecarrer la fête du Soleil Invaincu (*Sol invictus*) que célébraient les Romains ; en d'autres termes, l'Église a voulu « christianiser » une fête païenne pour éradiquer toute référence aux dieux de la Rome antique. Qu'en est-il vraiment ?

Nativité de Jésus et *Sol Invictus*

Le dieu Sol (c'est-à-dire le Soleil) était connu depuis fort longtemps en Italie et à Rome. Selon Varron, c'est le roi Titus Tatius qui aurait, le premier, élevé à Rome un autel en son honneur. Le 11 décembre, était célébrée la fête de *Sol Indiges*, indi-

Concert d'orgue
Mardi 25 décembre 2018 à 16h00
 Concert de Noël sur le thème
 « Noël chez les Ch'tis »
 Par votre titulaire Marie-Agnès Grall-Menet
 au grand-orgue.

³ Selon l'avertissement de saint Paul : « Mais si le Christ n'est pas ressuscité, vide alors est notre message, vide aussi votre foi » 1Co XV, 14.

gètes étant le qualificatif désignant les divinités primitives et nationales de Rome. Mais le Sol dont il est ici question n'est pas celui que les Romains célébraient le 25 décembre, et jusqu'au III^e siècle de notre ère, il tient une place relativement modeste par rapport aux dieux du panthéon officiel puisqu'il ne bénéficie pas d'un culte particulier et ne possède pas de temple dans la Ville.

La situation va évoluer grâce à Septime Sévère (193-211) qui met Sol sur un pied d'égalité avec Jupiter. En effet, cet empereur d'origine africaine (né à Leptis Magna, en Libye actuelle), épousa en secondes nocces, vers 185, Julia Domna, fille du grand prêtre d'Émèse (aujourd'hui Homs, en Syrie), Julius Bassianus, dont il aura deux fils : Caracalla et Geta. Or à Émèse, on honorait un dieu très populaire du nom d'Élagabal (ou Héliogabal pour les Grecs). Avec l'impératrice, c'est toute la famille du grand prêtre d'Émèse qui s'installe à Rome, en particulier sa sœur Julia Maesa qui aura deux filles : Julia Soaemias et Julia Mamaea, mères respectivement des empereurs Élagabal (218-222) et Alexandre Sévère (222-235). C'est justement Élagabal (né Varius Avitus Bassianus puis devenu empereur sous le nom de Marcus Aurelius Antoninus) qui va tenter d'imposer aux Romains *Sol Invictus* comme dieu suprême, mais de manière tellement maladroite (il a quatorze ans quand il devient empereur) qu'il finira par irriter le sénat et sa garde prétorienne et se fera assassiner, ainsi que sa mère Julia Soaemias, le 21 mars 222. Ce sera son cousin, Alexandre Sévère, qui lui succédera. Mais à cette époque, il n'y a pas de célébration particulière de *Sol Invictus* le 25 décembre. Son culte persistera plus modestement sous le règne des empereurs suivants jusqu'à ce qu'arrive au pouvoir Lucius Domitius Aurelianus, plus connu sous le nom d'Aurélien (270-275), un général pannonien. L'empire est alors divisé : la Gaule et la Bretagne sont réunies au sein d'un « empire des Gaules », et la cité de Palmyre contrôle une grande partie

des provinces orientales de l'empire romain. Aurélien a besoin de restaurer l'unité, de restructurer l'empire et de redonner toute sa force au pouvoir impérial. Il parvient à réduire au silence ses ennemis, notamment la fameuse reine Zénobie de Palmyre, entre 271 et 272. C'est à ce moment-là qu'il décide de faire de *Sol Invictus* son dieu rassembleur en l'associant à la victoire. En 274, par décret impérial, *Sol Invictus* est alors acclamé comme divinité officielle de l'empire romain et considéré comme le *conservator* de l'empereur. Un vaste temple circulaire entouré de portiques lui est consacré dans la VII^e Région de Rome dont la dédicace a lieu au solstice d'hiver, le 25 décembre 274, jour qui est considéré comme l'anniversaire de la naissance du Soleil. C'est à partir de cette année-là que *Sol Invictus* sera fêté tous les quatre ans à Rome par des jeux (*agones*) jusqu'à ce que Constantin, pourtant adepte lui aussi de *Sol Invictus*, décide de légitimer le christianisme. Et « c'est entre 325 et 354 qu'en Occident, la fête de l'Épiphanie est complétée par la commémoration de la naissance de Jésus le 25 décembre » (C. alles). Oui mais...

L'officialisation de la fête de la naissance de Jésus ne signifie pas qu'on commence à célébrer la Nativité à cette époque. Ce qu'il faut bien

comprendre c'est que le culte de *Sol Invictus* apparaît à la fin du premier tiers du III^e siècle, et que sa première célébration un 25 décembre date du dernier tiers de ce même siècle. Pourquoi les chrétiens auraient-ils attendu plus de deux siècles pour se décider à calquer leur Nativité sur celle du Soleil ? D'autre part, Hippolyte de Rome (v. 175-235), un antipape qui fut canonisé car il mourût martyr, donne les dates du 25 décembre et du 25 avril comme des dates possibles pour désigner le jour de la naissance et de la mort du Christ dans son Commentaire sur le livre de Daniel IV, 23, qu'il rédige entre 202 et 204, au moment de la naissance d'Élagabal, donc bien avant que celui-ci ne tente d'instaurer le culte de *Sol Invictus* à Rome. Dans son ouvrage *Histoire de la religion romaine* paru en 1957, le latiniste français Jean Bayet suggère qu'en fait ce furent plutôt les empereurs romains Aurélien et Julien l'Apostat qui, en 274 et 362, fixèrent au 25 décembre la fête du Soleil vaincu pour remplacer celle de la Nativité, dans un objectif de persécution du christianisme. Cette mesure était un prétexte pour traquer les chrétiens qui refusaient de participer au culte païen.

En outre, il ne faut pas oublier que Sol a tenu un rôle quelque peu

Conférences du lundi de l'Institut Universitaire Saint-Pie X

lundi 10 décembre 2018, 19 h 30 : Cycle : Les enseignements pontificaux : *Quadragesimo anno et la doctrine sociale de l'Église* par M. l'abbé Christophe CALLIER

lundi 17 décembre 2018, 19 h 30 : Cycle : Les enseignements pontificaux : *Satis cognitum et l'unité de l'Église* par M. l'abbé Jean-Michel GLEIZE

21 rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS - (métro : Sèvres-Babylone ou St-Sulpice)
Entrée : 7 € (étudiants : 3,50 €) - tél : 01 42 22 00 26 - www.iuspx.fr



Crèche : emplacement de la naissance de l'Enfant Jésus

ambigu chez les Romains (comme chez les polythéistes en général) puisqu'il était à la fois un corps céleste et une divinité. Quand ils lui rendaient un culte, s'adressaient-ils à l'étoile ou au dieu ? Le soleil en tant que corps céleste ne posait pas de problème aux chrétiens. Aussi, il paraît naturel qu'eux-mêmes, qui considéraient Jésus comme le « Soleil de Justice » ou le « Soleil Invaincu » ou qui le représentaient sous la forme d'Hélios montant au ciel sur son char, aient considéré que le solstice d'hiver convenait parfaitement à la naissance de leur Dieu.

Enfin, comme nous l'avons déjà évoqué, pour les premiers chré-

tiens, la conception, la naissance et la mort de Jésus étaient inextricablement liées. Vers 200, Tertullien (c. 150/170-230) souligne que la date de la crucifixion de Jésus (le 14 *nisân* dans l'évangile selon saint Jean) correspondait au 25 mars du calendrier (solaire) romain, c'est-à-dire le même jour que celui de l'Annonciation⁴. En d'autres termes, Jésus a été conçu et est mort à la même date : le 25 mars⁵. Et neuf mois plus tard, c'est le 25 décembre ! On retrouve encore cette idée dans un traité chrétien du IV^e siècle intitulé *De solstitia et aequinoctia conceptionis et nativitatis domini nostri iesu christi et iohannis baptistae* (« À propos

des conceptions et des natiuités de Notre Seigneur Jésus-Christ et de Jean-Baptiste aux solstices et aux équinoxes ») où l'on peut lire : « Dès lors, Notre-Seigneur a été conçu le 8^e jour des calendes d'avril, au mois de mars (c'est-à-dire le 25 mars ndla) qui est le jour de la Passion du Seigneur et de sa Conception. Car le jour où il a été conçu est le même que celui où il a souffert. » Sur cette constatation, le traité date la naissance de Jésus au solstice d'hiver.

Le choix du 25 décembre ne serait donc pas une décision de l'Église prise a posteriori pour remplacer une fête païenne récente, mais plutôt l'inverse, une mesure politique visant à effacer une tradition chrétienne plus ancienne en la remplaçant par celle d'un dieu relativement récent, *Sol Invictus*⁶. Cette suggestion, mise en relation avec le calendrier de Qumrân confirmant la vraisemblance du récit lucanien sur la naissance de Jésus le 25 décembre, nous paraît tout à fait recevable, et l'on ne peut l'écarter sans arguments solides. ●

Denier du culte

La communauté de Saint-Nicolas remercie chaleureusement les fidèles qui ont déjà versé leur denier du culte pour 2018 et ceux qui le verseront avant la fin de l'année.

Comme vous le savez, depuis la loi de séparation de l'Église et de l'État, en 1905, l'Église ne vit que de la générosité des fidèles. C'est ainsi que fut instaurée, dès 1906, une contribution volontaire, appelée dans un premier temps « denier du clergé », puis « de-

nier du culte ». Le pape saint PieX dans son Catéchisme rattache l'obligation grave, selon les possibilités de chacun, de contribuer au denier du culte, au IV^e commandement de Dieu qui nous ordonne de faire des offrandes pour l'exercice convenable du culte et pour l'honnête subsistance des ministres de Dieu.

Un grand merci pour votre aide ! Que Dieu vous le rende au centuple en grâces et bénédictions.

⁴ Tertullien, *Adversus Iudæos* VIII. Sextus Julius Africanus de Jérusalem suggère, dans ses *Chronographai* publiées vers 221, que Jésus a été conçu à l'équinoxe de printemps et qu'il est, par conséquent, né en décembre. On retrouve la même conclusion chez saint Augustin, *De la Trinité*, V, 9 : « Il fut donc conçu et il mourut le huit des calendes d'avril [...]. On s'accorde également à mettre la naissance de Jésus-Christ au huit des calendes de janvier, ce qui nous donne à partir de sa conception le nombre de deux cent soixante-seize jours, nombre où six est répété quarante-six fois. »

⁵ Cette idée de lier le jour de la naissance à celui de la mort d'un grand prophète est une pratique que l'on trouve dans le christianisme primitif. Mais s'enracine-t-elle dans le judaïsme ? Il appert que certains Juifs des I^{er}-III^e s. estimaient que quelques hommes saints, tel Moïse par exemple, avaient vécu selon un cycle annuel complet, c'est-à-dire qu'ils étaient nés et morts le même jour (Talmud de Babylone, *b. Kiddushin* 1:9, II.9.A-B ; *b. Rosh Hashanah* 10b-11a.) : c'est ce que l'on appelle « l'âge intégral ».

⁶ On retrouve cette volonté de paganisation d'un fait chrétien par exemple dans la transformation de la grotte de Bethléem en sanctuaire d'Adonis au II^e siècle de notre ère, sous le règne de l'empereur Hadrien (117-138).

Le bienheureux Joseph Gros, martyr de la Révolution

Par Vincent Ossadzow

À la veille de la Révolution, l'abbé Joseph Gros est le seul curé de paroisse parmi les dix députés du clergé de Paris aux États-Généraux. Cette nomination est faite par le chapitre de Paris, sous forme d'élection, le 1^{er} mai 1789. Lyonnais d'origine modeste mais docteur de Navarre, antérieurement supérieur du séminaire des Trente-Trois¹, l'abbé Gros enseigne la théologie au collège de Navarre puis à la Sorbonne, avant d'être nommé à la cure de Saint-Nicolas-du-Chardonnet en 1785. Sa réputation intellectuelle est grande, ce qui explique son élection comme député. Aux États-Généraux, il siège avec Mgr Leclerc de Juigné, archevêque de Paris, ancien élève du séminaire de Saint-Nicolas. Les dix députés du clergé de Paris au États-Généraux se révèlent conservateurs ; seul un d'entre eux prêtera le serment constitutionnel en 1791.

Les premières agitations populaires

Les premiers temps de l'épisode révolutionnaire, le clergé catholique s'associe au mouvement, n'identifiant pas immédiatement les manœuvres anticléricales en préparation. De bonne grâce, Mgr de Juigné et l'abbé Gros, à l'image de l'ensemble des clercs du diocèse de Paris, accompagnent le mouvement populaire. Ainsi est organisé un service solennel, dans tous les districts de Paris, en mémoire des citoyens morts au siège de la Bastille. Cette cérémonie a lieu à Saint-Nicolas le 8 août 1789. S'y rassemblent 1500 hommes en troupe, gardes nationaux et gardes françaises ; la marquise de La Fayette côtoie Bailly, maire de Paris, au banc d'œuvre. Le Roi et l'Église sont toujours respectés. Dans l'état d'esprit du clergé, la Révolution est terminée et il faut montrer bonne mesure au pouvoir renouvelé qui s'établit. Ainsi les ecclésiastiques peuvent-ils encore circuler avec une relative tranquillité dans les rues de Paris, en arborant une cocarde tricolore à la soutane.

Mise en cause et faiblesse de l'abbé Gros

L'abbé Gros se signale une première fois au printemps 1790. Le 13 avril, l'Assemblée examine un projet de décret sur le remplacement des dîmes, c'est-à-dire sur la gestion des biens du clergé

et le salaire des prêtres. Lors des discussions, dom Gerle², prieur de la chartreuse de Port-Sainte-



Abbé Joseph-Marie Gros

Marie (Lot-et-Garonne) et député du clergé également, présente une motion pour défendre l'Église, en proie à de nombreuses calomnies de la part de la frange ouvertement anticléricale de l'Assemblée, motion consistant à « décréter que la religion catholique, apostolique et romaine est et demeurera pour toujours la religion de la nation, et que son culte sera le seul public et autorisé »³. Ce projet provoque un fort tumulte empêchant le vote du décret. Le 19 avril est publiée une protestation de la minorité de l'Assemblée nationale, signée

par 297 députés dont l'abbé Gros, soutenant la motion de dom Gerle. Mais l'attitude de ce député du clergé déplaît au district du Jardin des Plantes, qui le dénonce à l'Assemblée. Harcelé par la vindicte populaire et pris de peur, l'abbé Gros envoie une lettre de rétractation le 20 mai 1790. Obligé de se justifier devant l'Assemblée puis devant la Commune, le prêtre dénonce cependant des violences et calomnies exercées contre lui par des paroissiens.

Le refus de la Constitution civile du clergé

La discussion générale de cet autre texte, qui soumet l'organisation du catholicisme français au pouvoir civil, commence le 29 mai 1790. Échaudé par l'épisode précédent et étroitement surveillé par son district, l'abbé Gros s'abstient

¹ Séminaire fondé par l'abbé Claude Bernard en 1633, établi en face du collège de Navarre dans le Quartier latin. Il tire son nom de trente-trois bourses délivrées à des étudiants pauvres, en l'honneur des trente-trois années que Jésus-Christ a passé sur terre.

² Dom Gerle est le religieux représenté au premier plan de la toile de David Le serment du Jeu de Paume (1791), aux côtés de l'abbé Grégoire et de Rabaut Saint-Étienne, symbolisant la réconciliation des cultes (voir page suivante).

³ Cette proposition du clergé vise également à rétablir l'unicité et la primauté de la religion catholique, qui partage l'espace publique avec les protestants depuis l'édit de Nantes.



Détail du Serment du Jeu de paume par David : Dom Gerle (clergé régulier), à gauche fait face à l'abbé Grégoire (clergé séculier), Rabaut Saint-Étienne est au centre.

de prendre part aux débats. Une certaine confusion règne, dans la mesure où ces propositions schismatiques ne reçoivent pas de réponses claires de Rome⁴, même si Pie VI met en garde Louis XVI à plusieurs reprises. Votée par l'Assemblée constituante le 12 juillet 1790, la Constitution civile du clergé est promulguée par le Roi, la mort dans l'âme, le 24 août suivant. Entre-temps, l'abbé Gros reprend cependant position courageusement le 17 août, dénonçant les persécutions en cours de toutes parts en déclarant à l'Assemblée : « Qui mieux que moi est à la portée de plaider la cause des persécutés, moi qui, pour avoir signé la déclaration d'une partie de l'Assemblée, ait été en butte aux persécutions de plus d'un genre ? Je supplie l'Assemblée de me remettre parmi les signataires de cette déclaration que j'ai eu la faiblesse de désavouer. »

Le décret du 27 novembre 1790 rend obligatoire, pour tous ecclésiastiques titulaires d'office public, le serment à la Constitution civile du clergé. Avant même la condamnation du pape, l'archevêque de Paris et la Sorbonne repoussent le statut décidé par l'Assemblée. En exil à Chambéry, Mgr de Juigné

interdit le serment dès le 31 décembre 1790, sous peine d'apostasie. Le 8 janvier 1791 à l'Assemblée nationale, l'abbé Gros prend position contre la prestation de serment. Cette opposition est quasi unanime au sein du clergé français (seuls quatre évêques approuvent la nouvelle Constitution). C'est pourquoi, à la suite de leur curé et du supérieur du séminaire, l'abbé Andrieux, aucun prêtre de la communauté de Saint-Nicolas ne prête le serment le 16 janvier 1791. *L'Ami du Roi* relate cette cérémonie de prestation à Saint-Nicolas : « Jamais, Messieurs, l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet n'a été si pleine de monde ce matin, dernier jour accordé pour le serment des ecclésiastiques ; c'est la paroisse d'un séminaire naguère considérable et d'une communauté de prêtres vertueux, et cette raison, sans doute, y avait attiré cette foule considérable de tant de personnages inconnus. [...] »

La messe est chantée avec décence ; mais la foule augmentant à mesure qu'approchait le moment de la cérémonie, ce n'a plus été qu'un tumulte. L'abbé Mulot⁵, le jureur et le receveur des jurements, s'est présenté avec son collègue ; ils ont été

conduits au chœur. Tandis qu'ils y allaient, les prêtres officiants en sortaient pour se rendre à la sacristie se déshabiller ; aussitôt qu'ils y ont été, les portes se sont fermées sur eux, et ils n'ont plus reparu.

Le municipal a lu les décrets relatifs au serment ; il s'est présenté un prêtre ; mais prêtre inconnu jusqu'alors, qui a juré⁶. Ensuite il a voulu faire un petit discours auquel on n'a rien compris. [...] »

La paroisse se singularise alors, dans le diocèse désormais divisé qui compte désormais : 24 curés jureurs, 26 réfractaires et près de 500 prêtres jureurs. Les séminaires de Paris restent fidèles, sauf celui de Saint-Magloire, dirigé par des Oratoriens jansénistes. Ayant refusé le serment, l'abbé Gros est remplacé à la cure de Saint-Nicolas le 3 avril 1791 par l'abbé Brongniart, vicaire de la Madeleine-en-la-Cité. Désormais clandestin, il poursuit son ministère chez les paroissiens restés fidèles.

Au nombre des martyrs de Septembre

Appréhendé par les sans-culottes le 17 août 1792, l'abbé Gros rejoint les captifs de Saint-Firmin et attend le verdict des révolutionnaires⁷. Le prêtre rédige son testament, débutant par l'acceptation du sacrifice : « Je veux, par la grâce de Dieu, vivre et mourir dans la foi et la Communion de l'Église catho-

⁴ Chargée d'étudier le projet, la commission de vingt cardinaux ne rend un avis, provisoire, que le 28 octobre 1790, deux mois après la promulgation de la loi. Le pape, par la suite, condamne la Constitution civile du clergé par un bref du 13 avril 1791 (le pape avait averti le roi dès le 10 juillet 1790 de ne pas accepter la Constitution civile du clergé que le pape reconnut le 24 août NDLR).

⁵ Chanoine de Saint-Victor, l'abbé François Valentin Mulot est un fervent révolutionnaire, à l'instar de l'abbé Sieyès.

⁶ Un certain nombre de prêtres constitutionnels, par scrupule ou souci de discrétion, préfèrent ainsi jurer dans une autre paroisse que la leur.

⁷ Cf. « Les Nicolaïtes martyrs de Septembre », *Le Chardonnet* n° 331, octobre 2017.

lique, apostolique et romaine » ; il lègue tous ses biens aux pauvres de la paroisse. Le 3 septembre matin, la horde des sicaires, menée par un dénommé Henriot, commence son forfait par le massacre des galériens transférés aux Bernardins. Arrivés à Saint-Firmin au lever du jour, ces sans-culottes font rassembler les détenus dans la cour de l'ancien séminaire. Un tribunal populaire, installé pour la circonstance, ne fait qu'encourager la tuerie. Les prêtres et autres otages laïcs sont le plus souvent égorgés, sinon assommés avec des massues ; les infirmes qui ne peuvent quitter leurs chambres, ainsi que les prisonniers s'enfuyant dans les étages des bâtiments, sont défenestrés puis achevés dans la cour. Une proie est attendue avec impatience par la foule, l'abbé Gros, lequel reconnaît un de ses bourreaux, savetier ou serrurier de la paroisse : « Mon ami, je vous connais », « Et moi aussi, aurait répondu l'assassin, je vous connais et je sais les services que vous m'avez rendus, mais ce n'est pas ma faute. La nation veut que vous périssez, et je suis payé pour vous tuer ». L'ancien curé de Saint-Nicolas est assommé d'un coup de bûche par une femme, sur-



MASSACRES des 2, 3, 4 et 6 Septembre 1792

nommée « la Tueuse », avant d'être décapité. Leur victime immolée, les révolutionnaires promènent dans les rues, en triomphe, sa tête au bout d'une pique, traînant derrière le reste du cadavre dans la boue.

En 1926, Pie XI béatifie 191 victimes des massacres, dont l'abbé Gros, affirmant qu'« il est clair que tous furent tués en haine de la foi ».

BULLETIN D'ABONNEMENT

Simple : 25 euros De soutien : 35 euros

M., Mme, Mlle

Adresse

Code postal Ville

Chèque à l'ordre : LE CHARDONNET - À expédier à LE CHARDONNET, 23 rue des Bernardins, 75005 Paris

Veuillez préciser, en retournant votre bulletin, s'il s'agit d'un nouvel abonnement ou d'un renouvellement. Dans ce dernier cas, indiquez votre numéro d'abonné. (Ne nous tenez pas rigueur de recevoir éventuellement une relance superflue...).



**À Noël,
offrez un
cadeau qui
dure un an...**

Un abonnement au
CHARDONNET

Vous appréciez notre revue :

- Ses éditoriaux
- Ses dossiers spéciaux
- Ses recensions
- Ses analyses

Vous voulez faire partager autour de vous ces convictions et cet enthousiasme pour l'œuvre de reconstruction entreprise par Mgr Lefebvre ? Abonnez un parent ou un ami !

Dans l'ombre et l'amitié de Monseigneur Lefebvre, l'abbé Victor-Alain Berto (1)

Par l'abbé Jean-Pierre Boubée



Anniversaire ! Cinquante ans déjà ! Il est des personnalités qu'on ne peut laisser dans l'oubli tant leur influence fut notable. Victor-Alain Berto est de celles-là. En décembre 1968, il remettait son âme à Dieu, et Monseigneur Lefebvre lui-même vint célébrer son enterrement, car les liens étaient étroits entre ces deux amis. Il l'avait choisi comme théologien personnel durant le concile Vatican II. Leur collaboration fut intense durant les combats violents qui animèrent l'aula conciliaire.

« J'avais l'honneur, très grand et très immérité, ... d'être son théologien. Il ne ressemble en rien à ces Pères qui - comme l'un d'eux a eu le front de s'en vanter publiquement - prenaient des mains d'un peritus (expert), dans la voiture même qui les menait à Saint-Pierre, le texte "tout cuit" de leur intervention in aula. Pas une fois, je ne lui ai soumis un mémoire, une note, un canevas, sans qu'il les ait revus, repensés et parfois refaits de fond en comble, de son travail personnel et assidu. »¹

Les deux hommes s'étaient liés d'amitié au séminaire français de Rome, sous la houlette du vénéré Père Le Floch, lui aussi breton d'origine.

Victor Berto est né dans le diocèse de Vannes le 9 octobre 1900, et fut baptisé aussitôt dans la chapelle Notre-Dame de Joie de Pontivy, chapelle qu'il eut la joie de pouvoir transporter au cœur de son œuvre plus tard. De ses solides études classiques au lycée de Pontivy, il gardera l'amour de la lecture. Après une licence en philosophie, il commença déjà à enseigner. Son second prénom d'usage, il l'accola à son nom en l'honneur du bienheureux Alain de la Roche (propagateur du Rosaire au XV^e siècle) lorsqu'il fut admis au Tiers-Ordre dominicain, en mai 1920.

C'est donc à Rome qu'il se prépara au sacerdoce. Il en gardera cet attachement profond à la romanité du siège de Pierre, cette visibilité tant spirituelle que sensible que la Providence a associée à l'œuvre de son Église. « Nous avons eu le merveilleux bonheur d'être élevés à Rome, dans des institutions romaines, par des maîtres romains... » s'émerveillait-il dans la *Pensée catholique*². De

Rome, il aurait tout pardonné, car on ne critique pas sa Mère.

« À Rome... j'y ai été plus que jamais dans l'éternel, point occupé d'autre chose que d'enivrer (*sobriam ebrietatem*) la communauté et les enfants. »³

Docteur en philosophie et en théologie, il revint dans son diocèse pour un apostolat paroissial. Sa passion de l'enseignement fut mise à contribution plusieurs fois et notamment au séminaire de Vannes. Il décrit ainsi une de ses journées qui en dit long sur la vie de bien des prêtres et que peu de gens soupçonnent : « Considérez que je fais tous les enseignements, du supérieur à l'élémentaire, que je me promène en une journée, comme aujourd'hui même, du catéchisme de la communion privée au programme de la licence en philosophie, qu'il faut confesser, prêcher, diriger, passer des Guides au Tiers-Ordre, de la Bousneliaie à la Fraternité Sacerdotale, de la préparation du Synode (diocésain) au cours de l'évêché, coordonner et contrôler l'enseignement religieux dans près de quarante maisons... »⁴

En 1936, il commence l'œuvre de sa vie : il fonde un foyer d'enfants à La Bousneliaie, qui déménagea à

Fescal, pour éduquer les enfants les plus déshérités. Il groupa des jeunes filles pour cette œuvre qui allait devenir l'Institut des Dominicaines du Saint-Esprit.

Il put s'y consacrer totalement à partir de 1945, alors que s'offrait en parallèle, l'opportunité pour la communauté de reprendre une école à Saint-Cloud qui prit le nom de Saint-Pie X.

Son acuité théologique en avait fait un collaborateur régulier de la revue *Itinéraires* de Jean Madiran et membre du comité de rédaction de *La Pensée catholique* de l'abbé Luc Lefèvre.

Le sacerdoce à l'intime de l'âme

Décrire en peu de lignes une figure aussi riche comporte la nécessité d'un choix.

Il est difficile de le faire connaître sans évoquer l'intime de sa voca-

¹ Lettre du 3 janvier 1964.

² *Pensée catholique*, n°101, p. 46.

³ Lettre du 21 mai 1954, *Notre-Dame de Joie*, p. 209.

⁴ Lettre du 15 février 1937, *Notre-Dame de Joie*, p. 113.

tion : il fut prêtre. Il rapporte que son supérieur lui a dit la veille de sa tonsure : « Souvenez-vous que désormais votre temps ne vous appartient plus ; il appartient à l'Église. » « Sur cette simple phrase - ajoutez-il - et deux ou trois autres, je vis depuis quarante-quatre ans. »⁵

À l'Amour du Christ, il savait qu'il fallait des ministres, et qu'il avait été appelé. Son sens du sacerdoce, le débordement de sa flamme l'a conduit à établir une Fraternité Sacerdotale avec quelques confrères afin de chercher en tout la plus haute vertu.

« Vous savez ce qu'il faut pour que j'y arrive, à cette montagne sainte au pied de laquelle votre éclat m'attire : "Qui montera sur la montagne sainte et se tiendra dans le lieu saint" (Ps 23, 3), et pour que je m'y maintienne "les mains innocentes" (id, v 4)... C'est-à-dire Vous ressembler dans ce caractère d'Agneau immolé, prêtre et hostie. Mon Dieu, le prêtre doit être sans tache, parce qu'il est choisi pour s'unir à votre sacrifice ; et en même temps, il est pontife et docteur. Comme il faut que vos prêtres vous ressemblent, ô Jésus, pour être de vrais prêtres. Travailler à Vous ressembler jusqu'à l'identification, voilà à quoi je m'engagerai demain. »⁶

À un jeune prêtre, il confie : « Et si la joie sensible baisse, il vous restera le bonheur quotidien de la messe, encore un sommet où vous demeurerez toute la journée ; il est si facile, du moins quand on a un ministère un peu chargé, comme celui qui vous est réservé, il est si facile de tout faire dans la lumière de l'Autel ! »⁷

Le prêtre tient la place du Christ. Ce don incroyable n'appartient qu'à Dieu et n'existe qu'au service de Dieu seul. Il vivait pour lui ce qu'il demandait à celles qui s'étaient consacrées à l'éducation des enfants : « Ne mettez jamais dans votre apostolat aucun exclusivisme. Ne soyez jamais jalouse de



Foyer Notre-Dame de Joie

vosre influence, n'essayez jamais de diminuer celle d'autrui. Ayez, au contraire, le souci de chercher toutes les collaborations... N'oubliez pas que les âmes sont faites pour Dieu et que ce serait un crime de les arrêter à soi »⁸.

La passion de la vérité

Redevable à son maître éminent, le père Le Floch, de sa vie spirituelle éclairée de l'habitus théologique, il lui écrit sa gratitude : « Me rencontrant dans la grande galerie : avez-vous assez remarqué, m'avez-vous dit, combien saint Thomas fonde la piété sur le dogme, et comme la spiritualité procède chez lui non de telle ou telle opinion particulière, mais de ce qui est le plus assuré dans l'enseignement de l'Église. C'est pour cela qu'il est le "Docteur commun". Soyez bien aussi toujours, puisque vous aimez saint Thomas, un "docteur commun" »⁹.

La Vérité sera une passion noble et constante chez l'abbé Berto. Sa piété, ses réflexions, sa vie seront toujours appuyées sur des principes éternels. Sa passion pour le catéchisme, la direction spirituelle, les articles pour des revues de haut niveau en témoignent.

A contrario, il est frappé par la vanité humaine qui se repaît d'imitations artificielles - que dirait-il à

cette génération plongée dans ce qu'on convient d'appeler le virtuel. À ce sujet, il réagit en prêtre : « Un philosophe ne réfléchirait pas sans quelque ironie sur ce furieux déchaînement de sottise, et il en tirerait, sur la stupidité de l'espèce humaine, d'assez amères considérations. Un prêtre s'en afflige, et en même temps, il y trouve une occasion de s'affermir dans ses désirs d'apostolat.

Il s'en afflige, car il sait que c'est « la vérité qui délivre » et il est triste de penser à tant de gens — tant de chrétiens — cherchant dans le 'mensonge des choses' une évasion hors des prises du réel, comme si le réel intégralement accepté ne portait pas en soi, grâce au Christ, le remède à ses propres maux »¹⁰.

Sa passion de la vérité le fait mander par l'évêque de Vannes

⁵ Lettre du 15 février 1937, *Notre-Dame de Joie*, p. 113.

⁶ Notes de retraite, à la veille de la tonsure, le 21 décembre 1922 – *Le Cénacle et le Jardin*, p. 72.

⁷ Lettre du 29 décembre 1932, *Le Cénacle et le Jardin*, p. 95.

⁸ Lettre du 28 décembre 1934, *Notre-Dame de Joie*, p. 90.

⁹ Lettre du 21 novembre 1936, *Notre-Dame de Joie*, p. 110.

¹⁰ Bulletin de N.-D. de Ménimur – Avril 1936.



Chapelle de Pontcallec

pour améliorer l'enseignement du catéchisme dans le diocèse. Il lui revient d'exercer un contrôle sur près de quarante maisons. Ses « rapports » à l'évêque de Vannes sont exigeants, instructifs. Il fait le bilan des examens diocésains du Brevet élémentaire, et du Brevet supérieur¹¹. On reste saisi de l'abîme qui nous sépare de ce monde où toute école religieuse faisait concourir ses élèves sur la nature des hérésies, ou sur les Pères de l'Église, au milieu de connaissances bien approfondies sur la doctrine.

Il note cependant : « Est-il admissible que des jeunes gens baptisés et confirmés soient préparés avec plus de soin à parler pertinemment des théories également païennes de ces deux personnages (Rabelais, et Montaigne, ndlr) également affreux, qu'à parler pertinemment de l'Évangile et de l'Église de Jésus-Christ ?

Fallût-il choisir, il faudrait opter pour la science des choses divines. Mais on n'a même pas cette misérable échappatoire, il n'y a nullement à choisir, et le meilleur moyen de mettre des jeunes gens en mesure de parler raisonnablement et sainement des choses humaines, c'est de leur apprendre à en juger sous l'angle de l'éternité : *Pietas ad omnia utilis est, et Spirituality autem judicat omnia* »¹².

La charité d'un père

L'éducation des enfants déshérités est l'œuvre centrale de sa vie. Chaque enfant est appelé à être un élu de Dieu. Cette noble dévotion envers la grandeur de « chaque petite âme », il la vit au quotidien par sa délicatesse et sa disponibilité envers « ses enfants ». « J'élève ici des enfants abandonnés, ou retirés par les tribunaux à leurs parents qui sont au bain ou en prison. C'est mon vrai milieu, mon poste canonique, que je mets incomparablement au-dessus de tout honneur humain, y compris celui de co-diriger la *Pensée Catholique*. »

Ils furent des centaines à profiter de son éducation et de celles qu'il voulait, à juste titre, qu'on appelle des « Mères ». Jamais il n'hésitait à leur consacrer du temps, ou à prendre la plume, pour reprendre contact, et donner un souffle nouveau. Il ne cultivait pas ce favoritisme où l'éducateur pourrait se complaire en son œuvre ; la disponibilité à tous fut la marque de sa vie. Il sait qu'une simple attention, un encouragement à un enfant ou un adolescent peut avoir une incidence énorme sur l'avenir. Cette compassion l'avait porté dès le séminaire à aller enseigner le catéchisme à des petits « romains » déshérités. Il sait qu'il peut exister des épreuves : « Il y a dans l'ingratitude de ces pauvres

enfants à votre égard quelque chose de bien amer... j'ai quand même remercié notre Maître qui vous a élevée à la participation à l'une de ses plus grandes douleurs »¹³.

Il fut aussi charitable pour soutenir que pour encourager. « Votre lettre me laisse sans réponse. Je ne comprends pas mieux que vous les desseins de Dieu ; il faut, comme on peut, croire qu'ils sont sages, croire qu'ils sont aimants, croire qu'ils sont miséricordieux... »¹⁴ écrivait-il lors d'un deuil.

« Tu ne saurais trop apprendre, trop retenir, trop savoir. Rien n'est inutile de tout ce qui forme et qui pétrit l'intelligence, de ce qui rend le jugement mieux éclairé et plus ferme [...] Ni une leçon, ni un devoir ne sont du temps perdu. Je n'ai pas trop de tout ce que je sais pour faire le moindre catéchisme ou pour entendre une confession. On ne se sert pas à chaque fois de tout le matériel acquis, mais on se

¹¹ Pour se faire une idée du niveau de ces "brevets", des livres de doctrine catholique comme ceux des abbés A. Boulenger, M. Micoud avaient pour but d'y préparer.

¹² Rapport de 1935-36.

¹³ Lettre du 11 janvier 1940, *Notre-Dame de Joie*, p. 143.

¹⁴ Lettre du 17 juin 1963, *Notre-Dame de Joie*, p. 269.

Carnet paroissial

Ont été régénérés de l'eau du baptême

Théophile GIGANTE	27 octobre
Jean LOUAMBA-NZOUALA	27 octobre
Joseph MATHÉE	27 octobre
Auguste MÉNAGÉ	3 novembre
Paul ÉDEL	11 novembre

Ont contracté mariage devant l'Église

Grégoire VAN ES avec Solange COLCOMB	27 octobre
---	------------

Ont été honorées de la sépulture ecclésiastique

Jeanne MALASSINE, 94 ans	7 novembre
Serge JAHNKE, 68 ans	8 novembre

sert de tout son esprit tel qu'on se l'est fait à force d'études. »¹⁵

À un autre : « Je te l'ai dit l'autre jour, tu sais déjà ce que, devant Dieu, j'attends de toi, ce que devant Dieu, j'espère de toi. Avant tout la 'piété' : que tu sois tout donné, tout livré à la grâce de Dieu. Prie avec sérieux, avec recueillement ; communie souvent et sois absolument fidèle à ta dizaine de chapelet...

Choisis bien tes camarades. Dans une maison nombreuse, il y a inévitablement des bons, des moins bons, et des mauvais : c'est le monde en raccourci... »¹⁶

Son œuvre s'amplifia de celle de l'éducation des jeunes filles à laquelle ses religieuses étaient prédisposées. Les grands éclairages de l'Église, ses exigences de Gardienne de la Vérité, sa puissance civilisatrice sont au centre de toute l'éducation chrétienne qu'il entend dispenser. Gardant sa clarté d'esprit jusqu'à ses derniers jours, la revue *Itinéraires* publiait un article de sa main sur la mixité le mois même de sa mort. ●

(à suivre)

¹⁵ Lettre du 16 avril 1961, *Notre-Dame de Joie*, p. 240.

¹⁶ Lettre de Rome à un adolescent, le 15 septembre 1964, *Notre-Dame de Joie*, p. 287



Procession
en l'honneur de
l'Immaculée Conception

Samedi 8 décembre 2018
à 20h00

L'audace théologique d'un éducateur

Son audace théologique transparait plus fortement encore lorsqu'il exprime comment il entend embellir l'âme de ses orphelins : « Il y a un luxe auquel je tiens pour eux avec passion, c'est celui de savoir leur vraie langue maternelle, qui est le latin. Cette connaissance n'est pas nécessaire pour s'unir à la prière transcendante de la Mère Église ; en un sens, le latin est donc un luxe. Mais quoi ! Il faut n'avoir jamais étudié « ce qu'il y a dans l'homme » comme dit l'Évangile, pour ne pas savoir qu'un certain superflu est plus nécessaire à l'homme que le nécessaire même [...]

Je fais d'ailleurs peu de cas du « latin de collège », et je ne tiens pas à moudre des bacheliers. Mais le latin vivant, le latin de l'Église, le latin liturgique, je veux de toute mon âme de « père de jeunesse » - comme disait le chanoine Timon-David - que mes pauvres enfants le sachent, qu'ils le savourent, qu'ils en jouissent, qu'ils « prient sur de la beauté », selon le mot attribué à saint Pie X (en tout cas la pensée est sienne, sinon l'expression). Parce qu'ils sont pauvres, parce qu'ils sont malheureux, les merveilles de l'art grégorien seraient réservées à d'autres, et à eux interdites ? Cette seule idée me jette dans une colère dont je ne cherche même pas à atténuer la violence. Le seul luxe des pauvres, c'est le luxe en religion : Chartres est à eux, Reims est à eux, on ne paie rien pour entrer. Le grégorien aussi est à eux, moyennant qu'on le leur apprenne ; c'est cela, servir les pauvres ! Le Jeudi-Saint, je lave et je baise, avec un amour inénarrable, les pieds de mes enfants ; je n'oserais plus le faire, si je ne leur apprenais pas le latin ; je perdrais le droit à l'honneur d'être à genoux devant eux. Il n'est point en éducation de méthode infaillible. La pâte humaine est lourde, pour ne rien dire des déficiences de l'éducateur. Mais nous tenons pour certain que l'éducation par le grégorien est la meilleure, étant la plus théologique et à la fois la plus propre à tremper les caractères [...]

Oui, il leur reste cela, oui leur faiblesse est pour toujours pétrie de cette sublimité. Ils ne sauraient plus décliner "rosa — la rose", mais jamais ne s'éteindra dans leurs entrailles le chant du *Regina cœli* de Pâques ou du *Cibavit* du Saint Sacrement. Inoubliable, inoubliée, la prière grégorienne les garde victorieusement « pèlerins de l'absolu ». Et si, parvenu au terme de notre course, Dieu nous fait la grâce de pouvoir dire : « De tous ceux que vous m'avez confiés, pas un ne s'est perdu », cette grâce - de toutes la plus douce au cœur d'un prêtre qui va paraître devant le Souverain Juge - nous savons que nous en serons éternellement redevables aux puissantes ondes de Salut sur lesquelles le chant grégorien porte les âmes jusqu'au seuil du Paradis. »

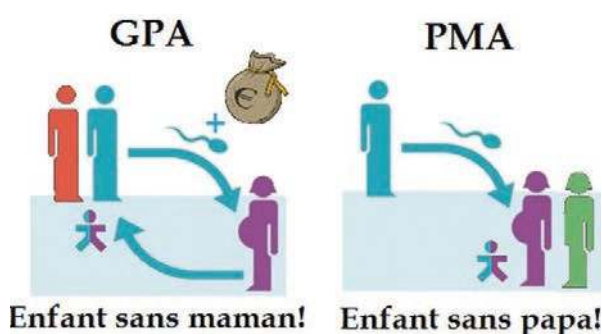
(La *Pensée Catholique* a publié une série de 4 articles sur ce sujet)

Il groupera les enfants dont il avait la charge en manécanterie.

Ce monde recréé par l'homme à son image et à sa ressemblance...

Par Michel Fromentoux

Ce monde c'est celui dans lequel nous vivons, fondé sur la religion des Droits de l'homme, lesquels ont été déclarés, comme la guerre à l'ordre naturel, le 26 août 1789 par l'Assemblée constituante et sans cesse repris par de multiples déclarations dont celle de l'Assemblée générale des Nations unies du 10 décembre 1948. Ce ne sont que les droits d'un homme abstrait, « libéré » de tout ce qui le caractérise, de toute attache à une famille, à un métier, à une région, à une nation, à une religion : en somme, un Homme qui n'existe pas mais qu'on s'obstine à vouloir créer, un homme nouveau, caricature de celui de l'Évangile, simple atome coupé de toute transcendance et s'autodivinisant.



sera ainsi les hommes concrets, ceux qui veulent vivre selon leurs convictions et leurs traditions, sous le joug d'une entité collective. Les Droits de l'Homme portent en eux la Terreur et toutes les terreurs sourdes que l'on subit aujourd'hui.

dance. » Et l'épouse de l'ancien garde des Sceaux continue ses blasphèmes : « La démocratie est incompatible avec le pouvoir paternel d'antan. Toute émancipation est d'abord libération par rapport au père. La souveraineté populaire est née du parricide [...] L'acte accompli, le renversement des valeurs devenait effectif »¹. C'est aujourd'hui un vrai tsunami...

En fait, cette philosophie absurde pose l'individu comme l'*alpha* et l'*omega* de toute réflexion politique, il est la source et le fondement de tout droit. Il s'agit, pour libérer l'individu, de l'arracher aux rapports nécessaires entre individus, à tout agencement de finalités liées à des situations données. Chacun donc n'a plus qu'une destinée personnelle, la société n'est qu'une juxtaposition, un agrégat d'individus venus de n'importe où, cohabitant par hasard ; et le droit ne se rapporte qu'à ceux-ci, sans la moindre référence au bien commun.

Puisque l'individu tant flatté est lui-même le fondement du droit, ses désirs les plus fous peuvent s'ériger en absolus et doivent alors être reconnus par la loi, laquelle s'opposera aux lois non écrites, celles de la sagesse divine et éternelle. On fera valoir que les lois votées par la volonté générale du peuple sont toujours conformes aux droits de l'homme, et l'on écrira

Le monde moderne est né d'un parricide

1789 fut l'avènement du droit pour l'homme de refaire le monde à son image et à sa ressemblance, sans respecter la moindre autorité naturelle ou surnaturelle. Le meurtre du roi Louis XVI, le 21 janvier 1793, entrainé dans cette logique : Ernest Renan devait dire un jour : « En coupant la tête à son roi, la France a commis un suicide ». Les révolutionnaires voulaient en effet tuer l'idée même d'un pouvoir de droit divin, d'un souverain « lieutenant » de Dieu, d'un père protecteur des familles françaises, et rompre ainsi avec l'institution qui assurait la pérennité de la France par les lois mêmes qui perpétuent le genre humain - celles de l'hérédité !

C'est assurément Élisabeth Bleusteint-Blanchet, épouse Badinter, qui, à sa façon, a le mieux exprimé le vrai sens du crime rituel du 21 janvier : « On aura compris que le rejet du Roi et du Père est ici plus profondément celui de la transcen-

Le « droit » à l'enfant

Puisque le parricide est le péché originel de la société moderne, faut-il s'étonner que le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé (ouf !) se soit déclaré, le 20 septembre dernier, favorable à une société sans pères ? Quand on a fait voler en éclats tous les repères chrétiens, comment voudrait-on qu'un Comité d'« éthique » soit en mesure d'arbitrer entre le bien et le mal et d'interdire aux scientifiques de pratiquer tous les possibles en matière de procréation ? Ledit Comité, certes, parlera de précautions à prendre, mais, d'ores et déjà, il a ouvert la voie à toutes les manipulations de l'embryon, en se déclarant partisan de l'ouverture de la pratique de la P.M.A. aux « duos » de femmes et aux femmes seules, comme l'inénarrable Emmanuel Macron l'avait promis durant sa campagne présidentielle, pré-

¹ Élisabeth Badinter, *L'un est l'autre*. Éditions Odile Jacob, 1986.

voyant alors, l'hypocrite !, un débat « apaisé » et « respectueux »... On ne saurait parler de paix et de respect dans un débat sur une pratique aussi intrinsèquement perverse et qui porte atteinte aussi violemment à la famille traditionnelle en condamnant d'avance les enfants à n'avoir pas de papa. Tout part, dans ce faux débat, de la capricieuse volonté de personnes, vivant en dehors du mariage entre homme et femme, de revendiquer quand même un « droit à l'enfant ». Des femmes vivant seules, pour des raisons personnelles et souvent dramatiques - il faut le reconnaître -, et n'ayant pas autour d'elles des petits-neveux, des petits cousins, de petits voisins pour épancher leur cœur assoiffé d'amour, ne peuvent tout de même pas s'autoriser à bouleverser l'ordre naturel pour engendrer un enfant artificiel qu'elles aimeraient beaucoup moins qu'elles ne s'aiment elles-mêmes puisqu'elles le priveraient de père. Quant aux duos de lesbiennes, qui ont choisi de vivre entre elles et sans hommes, le recours à la P.M.A. ne leur donnera jamais une famille digne de ce nom, car, toujours câlinés par deux femmes et jamais guidés par un père, les enfants, privés de filiation, n'auront aucune éducation et risqueront fort de tourner mal.

Il y a pire : la P.M.A. appelle la G.P.A. (gestion pour autrui), car les hommes homosexuels au nom de l'égalité entre sexes, réclameront à leur tour de pouvoir élever des enfants sans mère et donc de pouvoir « louer » un ventre féminin pour y mettre au chaud leurs spermatozoïdes jusqu'à la naissance. Et voilà toute la famille traditionnelle sens dessus dessous !...

Une société sans pères

Le meurtre du père, ébauché dès la Révolution de 1789, est aujourd'hui mis à l'ordre du jour par les lesbiennes. L'une de ces dames a déclaré récemment à la télévision : « Pourquoi il faut absolument une référence paternelle ? Moi, je constate que, sans les hommes, ça

évite aux femmes d'être violées, tuées, et aux enfants aussi. » Quel malheur que certains hommes aujourd'hui se comportent sauvagement avec les femmes ! Ils ne peuvent que contribuer à la déchéance de la paternité, comme expression de l'autorité, origine et racine de toutes les autorités² !

En Mai 68, le meneur des insurgés, Daniel Cohn Bendit, prenait la famille pour cible : « une cellule à l'image des injustices sociales ». Et les inscriptions ordurières s'étaient étalées sur les murs : « violez votre *alma pater* ! » « Papa pue »... Cinquante ans plus tard, sous l'ère Macron, tout est entrepris, notamment face aux modernes technologies, pour amener les enfants à déprécier leur père. Tous les mots contenant la racine père : « patriarcal, paternaliste, patriote »... sont dévalués et considérés comme synonymes d'arriéré ou d'injuste.

De leur côté, les hommes homosexuels vivant en couple, recourant à la G.P.A. pour fabriquer des enfants sans mère, ne chercheront eux aussi que leur plaisir égoïste et personnel, non celui de l'enfant, qui sera condamné à ignorer celle qui est le cœur du foyer.

Usurper le pouvoir créateur de Dieu

Ce monde à l'image et à la ressemblance de l'homme est d'ores et déjà un monde raté. Un papa, une maman, des enfants : tel est l'ordre naturel, que le progrès des sciences dévoyées peut aujourd'hui modifier en violant la nature pour le plus grand malheur de l'humanité. Les homosexuels ne veulent plus souffrir de ne pas avoir d'enfants, ils parlent alors de frustration et sont prêts à utiliser, en véritables apprentis sorciers, les progrès des sciences pour en avoir par des moyens artificiels. Leur souffrance est subjective et la subjectivité sur le plan moral est perverse. Il y a toujours eu des personnes qui ne pouvaient pas avoir d'enfant, même parmi celles qui respectaient la loi naturelle : elles

pouvaient alors en adopter ou se dévouer à des œuvres en faveur de l'enfance, mais elles se grandissaient en portant leur croix en silence.

La mentalité d'aujourd'hui n'accepte plus la réalité, la nature, ses lois, qui ne dépendent pas de nous. On refuse la loi de la nature et, du fait même, l'auteur de la nature, on veut se substituer à Lui, on veut être soi-même auteur de la vie, en pratiquant des P.M.A. et des G.P.A. pour tenter de corriger les conséquences trop dures d'une vie sans foi ni loi. On veut soi-même créer artificiellement des enfants, au lieu d'en être les procréateurs, c'est-à-dire les participants à l'œuvre de Dieu. Ce renversement des pouvoirs ruinerait la civilisation.

On renouvelle le péché d'Adam : « Vous serez comme des dieux ». La Vierge Marie, lumière de la sainte Famille et de toutes les familles, laquelle écrasera la tête de celui qui a parlé ainsi, reste notre dernier recours avant qu'éclate la colère de Dieu... ●

² Abbé Patrick Troadec, *La famille catholique*. Ed Clovis, 2011



**Consécration
à la très Sainte
Vierge**

A Jésus par Marie

*Selon la méthode de saint Louis-
Marie Grignion de Montfort*

**Préparation par
Monsieur
l'abbé Gainche.**



Il y aura 4 réunions les :

Lundi	10 Décembre	2018
Vendr.	18 Janvier	2019
Lundi	11 Février	2019
Vendr.	15 Mars	2019

Salle des catéchismes de 19h30 à 20h30

Cette préparation est également valable pour la consécration et l'entrée dans la Milice de l'Immaculée (M. Kolbe)

CONSÉCRATION À LA MESSE DE 18h30
LE LUNDI 25 MARS 2019 - FÊTE DE L'ANNONCIATION

▶ Activités de la paroisse

Tous les mercredis à 18h30 : messe chantée des étudiants

Tous les jeudis à 20h00 : cours de catéchisme pour adultes

Tous les samedis à 13h00 : cours de catéchisme pour adultes

Tous les samedis à 14h30 : cours de catéchisme pour les enfants

Samedi 1^{er} décembre

- ◆ 15h30 : messe des catéchismes
- ◆ 17h45 : premières vêpres du 1^{er} dimanche de l'Avent
- ◆ 18h30 : messe chantée du CIM

Mardi 4 décembre

- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul
- ◆ 20h00 : cours de doctrine approfondie

Mercredi 5 décembre

- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de saint Nicolas

Jeudi 6 décembre

- ◆ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de saint Nicolas
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Nicolas

Vendredi 7 décembre

- ◆ 9h00 : messe de l'école Saint-Louis
- ◆ 12h15 : messe avec exposition du TSS jusqu'au lendemain matin
- ◆ 17h45 : premières vêpres de l'Immaculée Conception
- ◆ 18h30 : messe chantée du Sacré-Cœur
- ◆ 18h30-20h30 : consultations notariales gratuites
- ◆ 20h00 : heure sainte méditée
- ◆ 21h00 : heure sainte méditée

Samedi 8 décembre

- ◆ Rosaire SOS Tout-Petits
- ◆ 17h45 : deuxièmes vêpres de l'Immaculée Conception avec mémoire
- ◆ 18h30 : messe chantée de l'Immaculée Conception
- ◆ 20h00 : grande procession de l'Immaculée Conception dans les rues de Paris

Dimanche 9 décembre

- ◆ Vente au profit des carmélites de Quiévrain

Lundi 10 décembre

- ◆ 19h30 : conférence à l'IUSPX de M. l'abbé Callier sur les enseignements pontificaux : *Quadragesimo anno* et la doctrine sociale de l'Église

Mercredi 12 décembre

- ◆ 15h00 : réunion de la Croisade Eucharistique
- ◆ 20h00 : réunion du Cercle Saint-Louis

Samedi 15 décembre

- ◆ 10h30 : service pour Fabienne Dufour-Montclar
- ◆ 14h30 : catéchisme pour enfants, fête des catéchismes
- ◆ 17h45 : premières vêpres du 2^{ème} dimanche de l'Avent
- ◆ Vente de livres à partir de 18h00

Dimanche 16 décembre

- ◆ Vente de livres

Lundi 17 décembre

- ◆ 19h30 : conférence à l'IUSPX de M. l'abbé Gleize sur les enseignements pontificaux : *Satis cognitum* et l'unité de l'Église

Mardi 18 décembre

- ◆ 19h30 : réunion de la conférence Saint-Vincent-de-Paul

Vendredi 21 décembre

- ◆ 17h45 : office du rosaire
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Thomas
- ◆ 18h00-20h00 : consultations juridiques gratuites

Samedi 22 décembre

- ◆ Pas de catéchisme pour enfants
- ◆ 17h45 : premières vêpres du 3^{ème} dimanche de l'Avent

Lundi 24 décembre

- ◆ Prêtres à disposition de 9h00 à 12h45 et de 14h30 à 23h45 pour les confessions
- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de Noël
- ◆ 20h15 : matines chantées de Noël
- ◆ 22h45 : veillée de Noël
- ◆ 00h00 : messe de minuit

Mardi 25 décembre

- ◆ Messes aux horaires du dimanche
- ◆ 16h00 : concert spirituel d'orgue, donné par notre titulaire, Mme Grall-Menet :

Mardi 26 décembre

- ◆ Garde à partir de 17h30
- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Étienne

Jeudi 27 décembre

- ◆ 18h30 : messe chantée de saint Jean

Vendredi 28 décembre

- ◆ 18h30 : messe chantée des saints Innocents

Samedi 29 décembre

- ◆ 18h30 : messe lue avec orgue

Lundi 31 décembre

- ◆ À l'issue de toutes les messes, chant indulgencié du *Te Deum*
- ◆ 18h30 : messe lue avec orgue

Mardi 1^{er} janvier

- ◆ Au début de toutes les messes, chant indulgencié du *Veni Creator*
- ◆ 18h30 : messe chantée de la Circoncision

Mercredi 2 janvier

- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de sainte Geneviève
- ◆ 18h30 : messe chantée du St Nom de Jésus

Jeudi 3 janvier

- ◆ 17h45 : 2^{èmes} vêpres de sainte Geneviève
- ◆ 18h30 : messe chantée de sainte Geneviève

Vendredi 4 janvier

- ◆ Après la messe de 12h15, exposition du Très Saint Sacrement
- ◆ 18h30-20h30 : consultations notariales gratuites

- ◆ 18h30 : messe chantée du Sacré-Cœur
- ◆ 20h00 heure sainte
- ◆ 21h00 heure sainte

Samedi 5 janvier

- ◆ Pas de cours de catéchisme, ni pour adultes, ni pour enfants
- ◆ 17h45 : 1^{ères} vêpres de l'Épiphanie
- ◆ 18h30 messe chantée du CIM

▶ Covoiturage

Retour de la messe de minuit. Des paroissiens désireux d'assister à la messe de minuit ne le peuvent que s'ils sont accompagnés chez eux après cette messe. Qu'ils veuillent bien s'inscrire sur le parvis le dimanche 16 décembre à la sortie des messes. Pour cela, il faut des fidèles qui offrent cette générosité de les accompagner. Qu'ils veuillent bien s'inscrire eux aussi, et qu'ils en soient remerciés.

Après la messe de minuit, que ceux qui ont demandé et ceux qui s'offrent pour accompagner, veuillent bien se présenter en salle des catéchismes.

Le Chardonnet

Journal de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet
23 rue des Bernardins - 75005 Paris
Téléphone : 01 44 27 07 90 - Fax : 09 56 05 57 64
Courriel : stnicolasduchardonnet@free.fr
www.saintrnicolasduchardonnet.fr

Directeur de la publication :
Abbé Pierpaolo Petrucci

Maquette et mise en page :
t.chabridon@topazegraphic.com

Imprimerie

Corlet Imprimeur S.A. - ZI, rue Maximilien Vox
14110 Condé-sur-Noireau

ISSN 2256-8492 - CPPAP N° 0321 G 87731

Tirage : 1300 exemplaires

